

# Bienvenue à la Résidence HENRI TRINQUAND



Livret d'accueil



Chère Madame, Cher Monsieur,  
Bienvenue dans nos résidences !

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein des résidences Albert Flamant et Henri Trinquand, dans lesquelles vous pourrez vous épanouir. C'est dans le cadre chaleureux, calme et sécurisé de nos logements seniors que vous pourrez profiter d'un environnement de qualité et de nombreuses animations.

Nos résidences seniors sont aménagées pour vous permettre de bénéficier de structures adaptées à vos besoins. Dotées d'équipements collectifs ouverts à tous, celles-ci disposent d'espaces pour vous retrouver entre amis ou avec votre famille, échanger avec vos proches et bénéficier des nombreux ateliers et animations qui sont organisés tout au long de l'année. Afin d'accueillir vos familles dans un environnement confortable, des chambres d'hôtes sont également mises à votre disposition.

Afin que vous puissiez vous divertir tout au long de l'année, des activités, sorties et ateliers intergénérationnels prennent régulièrement place au sein des espaces collectifs pour vous permettre de nouer des amitiés et de vivre une retraite active et animée à Chelles.

Depuis 2014, nous veillons à offrir à toutes les générations de Chellois un cadre de vie de qualité. Parce que la sécurité de vos résidences est pour nous une priorité, nous les avons dotées d'un système de vidéo-surveillance et de téléassistance, et nous nous assurons que des gardiens vivent sur place pour vous accompagner au quotidien. Pour votre confort, les résidences sont également desservies par les transports en commun et pour ceux qui en ont le plus besoin, une navette de transport à la demande vous permet de vous déplacer dans l'ensemble du bassin chellois.

En feuilletant ce document, vous découvrirez plus en détail les nombreux services dont vous pourrez bénéficier. Nous souhaitons que vous puissiez en profiter pleinement afin de vivre une retraite heureuse et apaisée, à Chelles.

**Ingrid Caillis-Brandl**  
Adjointe au Maire déléguée aux seniors  
et au lien intergénérationnel

**Brice Rabaste**  
votre Maire

# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE<br/>DE L'ÉTABLISSEMENT</b> | <b>04</b> |
| Localisation et accès à la résidence                |           |
| Présentation des logements                          |           |
| Statut et fonctionnement                            |           |
| Missions  |           |
| <b>ACCUEIL ET FORMALITÉS D'ADMISSION</b>            | <b>07</b> |
| Conditions d'admission                              |           |
| Procédures d'admission                              |           |
| <b>LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT</b>                  | <b>08</b> |
| Le fonctionnement général                           |           |
| Les prestations proposées                           |           |
| <b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>                 | <b>10</b> |
| Les soins   |           |
| Les animations                                      |           |

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

## LOCALISATION ET ACCÈS À LA RÉSIDENCE

La résidence « Henri Trinquand » est située à proximité du centre-ville et au cœur d'une zone pavillonnaire. Elle est également entourée d'un espace vert.

Son implantation géographique permet un accès rapide aux différents commerces du Mont-Châlots et de la rue Gambetta.

## CHELLES

Commune de plus de 55 000 habitants, en Seine- et-Marne, à l'est de Paris.



### RESIDENCE

#### Henri Trinquand

7-9, rue du Château Gaillard - 77500 CHELLES

Tél : 01.64.26.04.31

Fax : 01.64.26.34.91

Mail : [foyer.trinquand@chelles.fr](mailto:foyer.trinquand@chelles.fr)



## Par le RER

**Ligne E**, direction Chelles – Gournay, terminus

## Par la SNCF

**Ligne Paris EST** - Meaux  
arrêt *Chelles – Gournay*

## Lignes de bus desservants la résidence :

**Ligne 6**, arrêt Carrefour des déportés

**Lignes 2,3 et 4**, arrêt Château Gaillard

## La Navette

« *Transport à la demande* »

Par téléphone : 01 48 70 47 76

(tous les jours de 7h à 22h)

## PRÉSENTATION DES LOGEMENTS

La résidence « *Henri Trinquand* » compte **38 studios de 33m<sup>2</sup> et 14 T2 de 45m<sup>2</sup>**, qui sont principalement réservés aux couples. Les trois étages sont tous desservis par deux ascenseurs.

De plus, la résidence dispose d'**un parking** sur lequel une place est réservée aux personnes handicapées.

Concernant la participation financière,

la redevance mensuelle s'élève à **589 € pour un T1 et 644 € pour un T2**, hors charges. Les autres prestations (électricité, téléphonie, internet) sont contractées individuellement par le résident.

Le montant de la redevance d'occupation du logement est fixé et révisé annuellement par le Conseil d'administration du CCAS, en conformité avec la législation en vigueur.

## STATUT ET FONCTIONNEMENT

La résidence est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chelles.

**Elle a fait l'objet d'une réhabilitation entre 2013 et 2014**, permettant de

concilier confort et sécurité.

Le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement sont remis au résident et l'engage à respecter les règles de vie au sein de la structure.

## MISSIONS

L'accompagnement et le bien-être de chacun sont une priorité. Le personnel est à l'écoute de tous les résidents afin de

rendre ce lieu de vie convivial et propice au lien social et ce, tout en respectant l'intimité de tous.



# ACCUEIL ET FORMALITÉS D'ADMISSION

## CONDITIONS D'ADMISSION

La résidence accueille des **personnes seules ou en couple âgées de plus de 60 ans, autonomes ou en perte d'autonomie limitée.**

En fonction de vos ressources et/ou de votre état de santé, il peut vous être accordé le bénéfice de diverses prestations actuellement en vigueur (allocation logement, allocation personnalisée d'autonomie, aide à la complémentaire santé..). Les futurs locataires sont dégagés des obligations professionnelles et appartiennent aux Groupes Iso Ressources (**GIR**) **5 et 6**. Ils sont donc autonomes dans les gestes essentiels de la vie courante.

## PROCÉDURES D'ADMISSION

**Un rendez-vous auprès de la Direction est pris pour déposer une candidature.** Il est possible de visiter l'établissement.

Un dossier d'inscription doit être complété afin que la Commission d'admission statue sur la demande. En cas d'accord, le futur locataire signe un contrat de séjour et verse un dépôt de garantie.

Pour formaliser l'admission, le demandeur doit rapporter les pièces suivantes :

### PIECES OBLIGATOIRES

1. Une photo d'identité
2. La fiche d'évaluation d'autonomie par le référent médical, certificat médical
3. Le numéro de Sécurité Sociale (photocopie de l'attestation)
4. Le dépôt d'un loyer et d'une caution
5. L'autorisation de prélèvement avec R.I.B ou R.I.P
6. L'attestation d'assurance habitation
7. Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition
8. La photocopie de la taxe d'habitation
9. La fiche d'admission

*La tarification des repas est calculée à partir du quotient familial.  
Pour se voir appliquer le bon tarif, il convient de fournir son dernier avis d'imposition.*



# LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

## LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

- La résidence est **ouverte 24h/24, un digicode permet d'entrer** (numéro transmis aux résidents, aux familles et au personnel médical).
- *Le service administratif est ouvert de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.*

## LES PRESTATIONS PROPOSÉES

### La sécurité des personnes

La résidence est dotée d'un système de sécurité incendie, de détecteurs de fumée, d'un système de vidéo-surveillance. Un gardien est présent 24h/24. Il intervient auprès des

résidents en cas de besoin. La prestation « téléassistance » est proposée gratuitement à chaque résident.

### Les espaces de vie

Au rez-de-chaussée, vous pouvez utiliser l'espace détente de la bibliothèque où des livres sont à votre disposition ainsi que des jeux de société. La salle de convivialité ainsi que la salle de billard sont également à votre

disposition notamment pour jouer aux cartes et participer aux activités proposées par le pôle animation.

### La restauration

Vous avez la possibilité de prendre vos repas en salle de restauration. Cette prestation est ouverte aux familles et aux amis, après inscription auprès du service. Les menus sont choisis en commission par les seniors

résidents. La salle de restauration est ouverte de 12h00 à 13h30, du lundi au vendredi (possibilité de commander des repas les week-ends et jours fériés). De plus, un goûter est proposé à 16h.

### Courrier

La distribution quotidienne du courrier est assurée par la Poste.

Chaque résident dispose d'une boîte aux lettres individuelle.

### L'entretien

Le ménage de votre appartement est à votre charge. Vous pouvez faire appel à la personne de votre choix : association d'aide à domicile, chèque emploi service etc.

L'entretien des parties communes est réalisé par un prestataire. Celui des espaces verts est assuré par les services techniques de la Ville de Chelles.

## Un salon de coiffure

Une fois par semaine un coiffeur est présent au sein de la résidence.

## Un accompagnement pour vos démarches administratives

# LES SERVICES PROPOSÉS PAR LE CCAS

Le CCAS de la Ville de Chelles propose de nombreux services accessibles aux résidents, notamment :

- **le porte à porte :**  
service de transport adapté aux seniors à mobilité réduite ;
- **la téléassistance :**  
alarme portée par les seniors pour rentrer rapidement en contact avec un opérateur prêt à répondre à leurs besoins ;
- **la carte de transports :**  
des forfaits à prix réduits sont réservés aux personnes âgées sous conditions de ressources ou de statut ;
- **le Visit'âge :**  
dispositif gratuit qui met en relation des bénévoles et des seniors pour qu'ils échangent entre une à deux heures par semaine ;
- **le guide du bien-vivre à Chelles :**  
guide édité par la Ville de Chelles et qui répertorie toutes les informations utiles aux seniors chellois ;
- **un groupe de parole.**



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LES SOINS

**L'établissement n'est pas médicalisé, aucun professionnel de santé (médecin, infirmier, pharmacien...) n'est attaché à celui-ci.**

Chaque résident fait appel, quand il le souhaite, au médecin de son choix.

Tous les soins, les prescriptions ou les visites auprès de spécialistes, ainsi que les trans-

ports, restent à la charge de chaque résident. Les remboursements se font auprès de sa caisse d'assurance maladie, dans les conditions habituelles.

## LES ANIMATIONS

Les résidents organisent leurs journées à leur convenance. Pour ceux qui le désirent, des animations sont proposées et tiennent compte des besoins exprimés.

Tous les trois mois, la Ville propose un programme comportant des ateliers permanents, des rencontres intergénérationnelles, des sorties, etc.

Ces ateliers ont pour but de maintenir l'autonomie, prendre du temps pour les loisirs, avoir des projets ou encore développer ses relations. Ils permettent de personnaliser les activités de chacun et de participer à la vie de la résidence.

De plus, l'*Université Inter-âges* de la Ville propose des conférences, des cycles de cours, des stages, des sorties culturelles.

L'association « *La Joie de Vivre* » propose également des séjours, des sorties et organise la distribution du colis de fin d'année.

Enfin, le *Salon de la Retraite active* est organisé tous les ans au printemps pour permettre aux seniors chellois de s'informer sur les activités et les services proposés par la Ville mais aussi de découvrir les associations dans lesquelles ils peuvent s'engager pour mener une retraite active à Chelles

ANIMATIONS  
GÉNÉ  
RATION  
SENIORS



Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_



Cette carte est strictement personnelle  
Si vous trouvez cette carte, merci de la rapporter ou la renvoyer à :  
Mairie de Chelles – Pôle Seniors – parc du souvenir Émile Fouchard  
77500 CHELLES





*RÉSIDENCE*  
**HENRI TRINQUAND**

7-9, rue du Château Gaillard  
77500 CHELLES

*Tél* : 01.64.26.04.31

*Fax* : 01.64.26.34.91

*Mail* : foyer.trinquand@chelles.fr



**Mairie de Chelles**

Parc du Souvenir Émile Fouchard

77500 Chelles

[www.Chelles.fr](http://www.Chelles.fr)